

Réunion du 4 novembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 66

Nombre de votants : 78

L'an deux mille dix-neuf, le quatre novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, David CRABOS, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, André CORLOBÉ (suppléant de Mme Maryse PAYBOU), Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel BARBE, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Jacques TEIXEIRA, Gérard PALOUMET, Francis LARROQUE, Georges TROUILHET, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND, Marc DESPLAT, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Geneviève GUICHEMERRE, Emmanuel HANON, Christine LABORDE, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAREAU, Jérôme TOULOUSE, Hélène MARTEUILH, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Bénédicte ALCETEGARAY (pouvoir à M. Henri POUSTIS), Michel LAURIO (pouvoir à M. Francis LAYUS), Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Jean-Simon LEBLANC (pouvoir à M. Dominique TOUYA), Michel JESER, Paul MONTAUT, Didier REY (pouvoir à M. Patrice LAURENT), Jean-Pierre DUBREUIL (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE), Aline LANGLES (pouvoir à Marie-Thérèse LAVIELLE), Albert LASSERRE-BISCONTE, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Gilbert AURRIAC, Corinne CARRIAT, Jeanne LUGA, Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à M. Yves DARRIGRAND), Jeanne LAMAZERE (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Céline LEMBEZAT, Anne-Marie LATASTE, Jean-Jacques SENSEBE (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Thierry LAFFITTE (pouvoir à Mme Véronique REMY), Franck VIREBAYRE-GASTON (pouvoir à M. Philippe GARCIA), David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET), Jean-Claude MORERE.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 4 : SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER DE LA SCI JULGUI AU PROFIT DE LA SARL B.G.M.S MÉTALLISATION

Rapporteur : M. Patrice LAURENT

La SCI JULGUI porte le projet d'investissement immobilier nécessaire au lancement de l'activité B.G.M.S Métallisation. Le dirigeant majoritaire de la SCI JULGUI et de B.G.M.S Métallisation, en cours de constitution, est M. Julien COSTEDOAT, dirigeant de B.G.M.S à Os-Marsillon.

Créée en 2000, l'entreprise B.G.M.S a été reprise en 2014 par M. Julien COSTEDOAT, alors salarié. Initialement en location sur Artix, l'entreprise a fait construire un nouveau bâtiment en 2016 sur la commune d'Os-Marsillon. L'entreprise employait à ses débuts 6 salariés, puis 9 au moment de la reprise pour arriver à un effectif de 13 personnes à ce jour.

Soucieuse de pérenniser son activité, l'entreprise souhaite développer une structure de métallisation pour compléter son activité. Le projet sera porté par une nouvelle SARL, B.G.M.S Métallisation.

La création de B.G.M.S Métallisation est directement en lien avec B.G.M.S et s'inscrit dans une volonté de pérennisation et de développement de l'entreprise. L'objectif est d'optimiser les prestations de réparation de pièces de B.G.M.S en s'appuyant sur le procédé de métallisation. Ce procédé permettra également de renforcer des pièces et ainsi d'améliorer leur résistance, en projetant du métal en fusion ce qui permet ensuite de pouvoir retravailler la pièce.

B.G.M.S Métallisation créera 4 emplois minimum : un chargé d'affaires, un métalliseur / projeteur, 2 rectifieurs. B.G.M.S Métallisation sera équipée d'une cabine de métallisation, d'une cabine de sablage, d'un tour et d'une rectifieuse. L'investissement lié à la production représente 232 900 € HT.

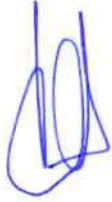
B.G.M.S vient d'acquérir un terrain limitrophe de l'entreprise de 1 500 m² pour implanter son nouveau site afin de mutualiser certaines ressources et s'affranchir du transport des pièces. Le nouveau bâtiment fera 685 m².

L'ensemble du projet immobilier, acquisition du terrain comprise, est estimé à 743 912,70 €. L'enveloppe de dépenses éligibles est de 694 959,49 €.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'octroyer** une aide de 69 496 €, soit 10 % d'une enveloppe de dépenses éligibles retenue à hauteur de 694 959,49 € HT,
- **d'autoriser** son Président à signer avec la SCI JULGUI la convention qui fixe les modalités de versement de ladite aide annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

 
Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 13/11/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 13/11/2019